



<b>De :</b> L. JOYET – Chambre régionale d’agriculture Auvergne-Rhône-Alpes	
<b>Objet :</b> Offre de stage « Agro-écologie et systèmes alimentaires territorialisés »	<b>Date :</b> 14/09/20

### **Contexte du travail**

Dans un contexte où connaître la provenance des biens alimentaires se renforce, où les modes de productions sont questionnés, où la crise du covid a renforcé les systèmes locaux et de proximité, il est primordial d’identifier l’ensemble des filières alimentaires de proximité qui se mettent en place où se développent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Portés par des initiatives plurielles (producteurs, collectivités, consommateurs, ...) en lien avec des Projets Alimentaires Territoriaux ou non, ces systèmes tentent de développer la résilience agricoles et alimentaires des territoires régionaux.

### **Contenu du travail proposé :**

Il s’agira pour le stagiaire d’accompagner le chef de projet en charge de cette thématique sur deux actions :

- Identifier l’ensemble des systèmes alimentaires territorialisés sur la région Auvergne-Rhône-Alpes en les caractérisant selon une typologie à définir
- Analyser la contribution de ces systèmes à la transition agro-écologique des territoires et des filières concernées.

Les activités afférentes seront donc :

- Identifier les systèmes en place
- Recueillir les informations les caractérisant
- Définir leur contribution à la transition agro-écologique
- Proposer une typologie de ces systèmes
- Créer les outils de diffusion et valorisation des résultats obtenus

### **Profil du stagiaire :**

Le stagiaire devra avoir une réelle motivation pour le secteur agricole et agroalimentaire. Il devra avoir un sens du contact et une capacité à proposer une méthodologie de travail afin de répondre aux objectifs du stage.

Ce stage est proposé sur une durée de 4 à 6 mois dans le cadre des activités de la Chambre régionale d’agriculture et plus précisément le service « Alimentation, Circuits courts, tourisme et promotion ». Il sera en relation avec l’ensemble des filières agricoles régionales et leurs représentants. Le travail est à conduire sur l’année 2021 sans date fixe de début de stage.

Le stagiaire sera basé(e) à Lyon ou Clermont Ferrand selon ses besoins. Des déplacements seront à prévoir (permis VL et véhicule indispensable).

Indemnités de stage prévues et déplacements pris en charge.

### **Envoyer CV et lettre de motivation à :**

Laurent JOYET - Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

- par mail : laurent.joyet@aura.chambagri.fr